

Mardi 25 juillet 2017

CP 12-2017

La CSF s'oppose fermement à la baisse des APL !

Le premier Ministre Edouard Philippe a annoncé le samedi dernier une baisse de 5 € de l'aide personnalisée au logement (APL), et ce dès la prochaine rentrée. La CSF dénonce cette mesure qui vient à nouveau fragiliser les familles les plus modestes.

Les APL, qui bénéficient à 6,5 millions de ménages français, coûtent 18 milliards d'euros par an au budget de l'État. La baisse de ces aides représenterait une économie mensuelle de 32,5 millions d'euros. **La CSF refuse que les personnes à faibles revenus contribuent au renflouement des caisses de l'Etat.**

Les APL n'ont cessé de baisser ces 15 dernières années et correspondent de moins en moins aux loyers réels payés par les locataires. Le forfait-charge est quant à lui totalement déconnecté des charges payées par les locataires.

Le gouvernement en place affiche clairement que le logement n'est plus une priorité, avec notamment l'absence d'un ministère du logement. Le rabotage des APL vient confirmer cette situation. L'Etat doit revenir sur cette décision injuste et dangereuse pour le budget des familles.

Dans un contexte d'incertitude économique et de crainte de déclassement social, le signal envoyé par le gouvernement est très inquiétant.

La CSF revendique un réel engagement de l'état pour soutenir le pouvoir d'achat des familles en adoptant les mesures suivantes :

- 🕒 **la production de logements réellement sociaux à hauteur des besoins ;**
- 🕒 **la revalorisation des aides à la pierre, des APL et du forfait charge ;**
- 🕒 **la mise en place de l'encadrement des loyers tel que prévu par la loi ALUR.**

Contact presse

Célestine Cassé – secrétaire générale-adjointe

01 44 89 86 80 – ccasse@la-csf.org